

# État des comptes et reversement vers les CE signataires

Lors de la séance du CCUES du 30 août la résolution B a été proposée aux votes des élus afin de redistribuer aux CE une partie budget ASC versé par les CE au CCUES et non utilisé par celui-ci :

Suite à l'approbation des comptes de l'exercice 2017 du Comité Central de l'Unité Économique et Sociale d'Orange, ceux-ci montrent une réserve conséquente au 31/12/2017. Après que le Bureau a été reçu par le cabinet APEX, ce dernier leur a notifié qu'un montant de 5 millions d'euros était raisonnable dans l'objectif d'une rétrocession vers les CE contributeur au budget des ASC en 2017.

En conséquence, les élus du CCUES réunis en séance le 29 août 2018 conviennent d'un montant de réserve distribuable de 5 millions d'euros vers les CE contributeurs au budget des ASC du CCUES en 2017 au prorata des effectifs moyens calculés au 31 décembre 2017, avec un versement vers ces CE au plus tard le 20 septembre 2018.

Une résolution alternative (B) avait été proposée par la CFDT qui aurait eu pour effet, assumé, de reverser **un % inférieur de cette réserve aux CE d'outre-mer.**

Les élus CFE CGC du CE DO Caraïbes remercient les élus du CCUES qui ne se sont prêtés au jeu de stigmatiser nos CE d'outre-mer **en rejetant la résolution proposée par la CFDT** (lire ci-dessous – proposition B) et en votant une résolution (proposition A) **qui reverse équitablement les réserves ASC entre les CE de métropole et des DOM TOM.**

## ■ Proposition A

Suite à l'approbation des comptes de l'exercice 2017 du Comité Central de l'Unité Économique et Sociale d'Orange, ceux-ci montrent une réserve conséquente au 31/12/2017.

Après que le Bureau a été reçu par le cabinet APEX, ce dernier leur a notifié qu'un montant de 5 millions d'euros était raisonnable dans l'objectif d'une rétrocession vers les CE contributeur au budget des ASC en 2017.

En conséquence, les élus du CCUES réunis en séance le 29 août 2018 conviennent d'un montant de réserve distribuable de 5 millions d'euros vers les CE contributeurs au budget des ASC du CCUES en 2017 au prorata des effectifs moyens calculés au 31 décembre 2017, avec un versement vers ces CE au plus tard le 20 septembre 2018.

**Adoptée avec 12 voix pour et 1 abstention (vote à bulletin secret). Un élu STC ne prend pas part au vote.**

## ■ Proposition B (CFDT)

Les élus du CCUES réunis en séance plénière le 29 août 2018 conviennent d'un montant de réserve distribuable de 5 M€ vers les CE contributeurs aux ASC mutualisées du CCUES, à jour de leurs cotisations, au prorata des effectifs calculés au 31 décembre 2017 et au regard du pourcentage de rétrocession déterminant les cotisations versées en 2017, avec un versement vers ces CE au plus tard le 20 septembre 2018.

**Cette proposition a été Rejetée tout simplement !**

## ■ Abonnez-vous gratuitement !

La CFE-CGC vous informe sur l'actualité du Groupe Orange, décryptée par notre organisation. Parmi les thèmes que nous abordons régulièrement : emploi, rémunération, conditions de travail, stratégie d'entreprise, analyse des résultats, actualité sociale.

### Pour recevoir nos publications par mail, compléter le coupon ci-dessous et (au choix) :

- le faxer au 01 40 45 51 57
- le scanner et l'envoyer par mail à [info@cfecgc-orange.org](mailto:info@cfecgc-orange.org)
- le remettre à un représentant CFE-CGC Orange

### Et aussi :

- vous abonner en ligne : <http://bit.ly/abtCFE-CGC>
- télécharger notre livret d'engagement : <http://bit.ly/livretCFE-CGC>
- adhérer : <http://bit.ly/adhererCFE-CGC>

*Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique exclusivement destiné à la gestion de vos abonnements, et sont traitées de manière confidentielle. Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en écrivant à la CFE-CGC Orange.*

## Employés, maîtrises et cadres, toutes vos infos sur [www.cfecgc-orange.org](http://www.cfecgc-orange.org)

### Vos élu (e)s, CFE - CGC DOC \_ OC:

Rodolphe CALONNE - élu CE Orange Caraïbe - DS EP Orange Caraïbe - 06.96.45.01.23 & Eric DRANE- élu CE Orange Caraïbe - élu DP Orange Caraïbe Moudong- 06.90.75.10.60 & Sébastien GAUTHIER- RS CE Orange Caraïbe - DS EP Orange Caraïbe - élu DP Orange Caraïbe Moudong- 06.90.57.50.43 & Boris FAYOLLE- élu DP Orange Caraïbe Martinique - 06.96.34.25.26 & Luc DRANE- élu CE Direction Orange Caraïbes - 06.96.22.43.63 & Mickael MARTHE- élu CE Direction Orange Caraïbes - 06.96.21.34.96 & Marc ARMEDE- élu DP DOMP Direction Orange Caraïbes & Christophe DEVAUCHELLE - élu DP DOMP Direction Orange Caraïbes - 06.90.55.31.37 & José ROLLIER- élu DP URCC Guyane - Direction Orange Caraïbes - 06.96.26.93.52 & Gaëlle MINIDOQUE - élue DP DVDC Guyane Direction Orange Caraïbes - 06.94.23.77.26

### Vos représentant (e)s CFE - CGC DOC \_ OC:

Pierre FARRAUDIERE - RSS ES URCC - Direction Orange Caraïbes - 06.90.35.39.37 & - Pierre MEDELICE - RSS ES AVSC - Direction Orange Caraïbes - 06.96.83.15.57 & Eric PERTAYS - RSS ES AEC - Direction Orange Caraïbes - 06.96.31.04.26 & Marie LORET - RSS ES DVDC - Direction Orange Caraïbes - 06.94.42.77.01 & Christian ROSEMOND - RSS EP URCC - Direction Orange Caraïbes - 06.96.24.03.74 & Marc ARMEDE- RSS ES DOMP - 06.96.23.12.12

### Ainsi que :

**Guadeloupe** : Philippe ANRETARD (06.90.30.11.11) - Louise BOA (06.90.48.50.04) - Gérard BONJEAN (06.90.61.71.77) Nathalie BOREL (06.90.32.24.11) - Stéphane BOURREL (06.90.55.97.33) - Harry CLAUDEON (06.90.28.19.96) Marc DESIREL (06.90.59.34.56) - Marie José JERNIDIER (06.90.74.90.71) - Christophe DEVAUCHELLE (06.90.55.31.37) - Odile TREBEAU (06.90.50.88..99)

**Guyane** : Carine BURLAUD ( 06.96.26.20.49) - Dominique GIRAULT (06.94.23.25.46) - Caroline GIRARD (06.94.23.76.76) - Lionel PRANDI (06.94.45.63.11) - Christophe SUARES (06.94.42.06.81)

**Martinique** : Christine DUFAY (06.96.44.48.71) - Lucien JACQUELINE (06.96.40.74.97) - Hubert LEMARQUAND (06.96.28.97.31) - Jeanie LESUEUR (06.94.44.95.73) - Régine PRUDENT GRATIEN (06.90.35.01.47) - Joëlle SAINTE-ROSE (06.96.85.58.08)

**Jean Marc DARTAGNAN (06.89.10.01.12)** : Délégué Syndical Central Adjoint - Secrétaire National des Territoires Antilles - Guyane - Secrétaire Départemental du Territoire Est - DO Est